

Une vraie tête de réseau, un fonds pour l'innovation sociale

L'ESS est une puissance économique (les banques coopératives représentent 60 % des dépôts bancaires, les mutuelles d'assurance, une assurance automobile sur 2) et un nain politique. Attention : s'il faut reconnaître un déficit de visibilité et de représentation, au plan national, a contrario beaucoup de régions et de territoires développent de solides dynamiques. Toutes les régions disposent aujourd'hui d'un élu et d'un service ou d'un responsable chargés de l'ESS. Certaines, comme Champagne-Ardenne, ont investi dans un programme pour l'ESS, doté de moyens ; le Languedoc a lancé un incubateur et une pépinière d'entreprises sociales, une école d'entrepreneurs d'économie sociale et un Salon annuel de l'ESS.

Les Cress¹ s'activent : elles ont mis en orbite l'an dernier le mois de l'Economie sociale et solidaire (ESS), qui donne à voir tout ce qui existe, sur le terrain, et se renouvelle avec succès en novembre de cette année.

Pourquoi alors cette absence dans le débat national ? Sans doute parce que le libéralisme triomphant des 20 ou 30 dernières années a imprégné les esprits : l'ESS souffre d'une forme de complexe, d'autocensure et n'ose pas s'affirmer clairement pour ce qu'elle est - une autre voie en économie de marché. Puis l'ESS est une galaxie hétérogène, englobant des mondes différents, les associations, les mutuelles, les coopératives..., qui ont chacun leur culture, leur identité propres, d'où des tensions. Pour les coopératives, par exemple, pas question de se situer dans la réparation : elles se définissent comme des entreprises à part entière, avec une gouvernance particulière, démocratique, mais bien installées sur le marché concurrentiel et ne percevant pas d'argent public. Pas si facile, dans ces conditions, de se définir comme membres d'une même famille...

Traduire ses valeurs dans les pratiques

Reconnaissons aussi que certaines structures, qui par leur statut, appartiennent à l'ESS, ont renoncé au fil du temps à inscrire dans la pratique leurs valeurs d'origine ; leurs pratiques sociales, environnementales, ne se distinguent pas ou pas assez de celles du secteur lucratif pur et dur. Celles-là, bien sur, ne sont pas portées à donner naissance à un « nouveau monde » économique.

De ces constats, découlent les axes de la reconquête. S'il n'est pas question de jeter aux orties les statuts – les réserves impartageables, un homme, une voix... – il faut que chaque organisme fasse acte d'appartenance à l'ESS sur une base volontaire, revendique nos valeurs communes, et surtout les traduise dans sa gestion quotidienne. L'avenir du secteur passe par des regroupements à partir d'une adhésion délibérée et par le langage de la preuve – faire ce que l'on dit... ; c'est en empruntant cette voie « *éthique* » que l'influence de l'économie sociale s'étendra.

L'ESS, ensuite, a besoin d'une tête de réseau, d'un organe central représentatif et doté de moyens. L'actuel Ceges n'en dispose pas suffisamment. Aujourd'hui, celui-ci regroupe des structures de troisième niveau (CPCA, GEMA, ...), les structures de base n'y cotisent pas directement. Résultat, le Ceges dispose de ressources insuffisantes, qui ne lui permettent pas de jouer pleinement son rôle. A quand l'université de rentrée de l'ESS ? A quand des tribunes dans « le Monde », dans cette période de crise économique, financière, écologique, qui affirment son rôle central dans la définition d'un autre modèle de développement ?

¹ Chambres régionales de l'Economie sociale et solidaire.

En parallèle, sur les territoires, il faut sortir du piège de la mise en concurrence systématique, menace lourde qui pourrait étrangler insidieusement une partie du secteur associatif. À travers les appels d'offres, l'invention des associations est niée et leurs « spécificités méritoires » (Bloch-Lainé) – bénévolat, création de lien social... – occultées : ne demeure qu'un prestataire parmi d'autres. Il faut donc préciser et affirmer le rôle de la subvention, comme le réclame la CPCA.

Dans le soutien scolaire, l'ESS devrait être leader !

Il faut aussi faire progresser la question des fonds propres, qui entrave l'initiative des acteurs. Qu'on permette, sur ce point, une remarque du dirigeant du Crédit coopératif et du Président de l'Ides que je suis : une bonne façon et qui a fait ses preuves de générer des fonds propres, pour une association, c'est de s'obliger à bien gérer, afin de mettre des excédents en réserve. Encore faut-il que l'État, si l'association a réussi à épargner 8 sur une dotation de 100, ne considère pas qu'elle a trop perçu, et ne réduise pas son soutien financier d'autant, l'année suivante ! D'autres pistes sont mises en exergue par le rapport Alphandéry, dont l'épargne salariale solidaire, qui peut permettre de lever des sommes importantes.

Pour que l'ESS décolle, il faut aussi changer de lunettes. On investit à tout va, de nos jours, dans l'innovation technique. Est-ce vraiment suffisant ? Le problème de nos pays n'est pas tant le niveau de richesse que le lien social – comment vit-on ensemble ? En ce sens, j'ai demandé avec d'autres, à Michel Rocard, la création d'un fonds de 100 millions d'€ pour l'innovation sociale. L'idée est d'encourager les organisations à trouver des solutions à un problème de société. Par exemple, comment associer les usagers à la conception d'un service qui leur est destiné ? Ou comment développer sur grande échelle les Amap (production et distribution de légumes biologiques), formule qui marche bien.

Et puis sortons de notre niche, de notre pré carré ! L'ESS a besoin d'une stratégie de développement offensive, dans une série de domaines où elle a vocation à être présente – la santé, l'éducation la culture... Ainsi, qu'Academia domine le marché du soutien scolaire est une aberration : c'est l'ESS qui devrait être en position de leader. De même, pourquoi est-ce des fonds de pension qui rachètent les cliniques privées et pas la Mutualité ? Si les objectifs sont clairs et affichés, on trouvera les fonds, c'est une affaire de volonté et c'est possible !

Hugues Sibille